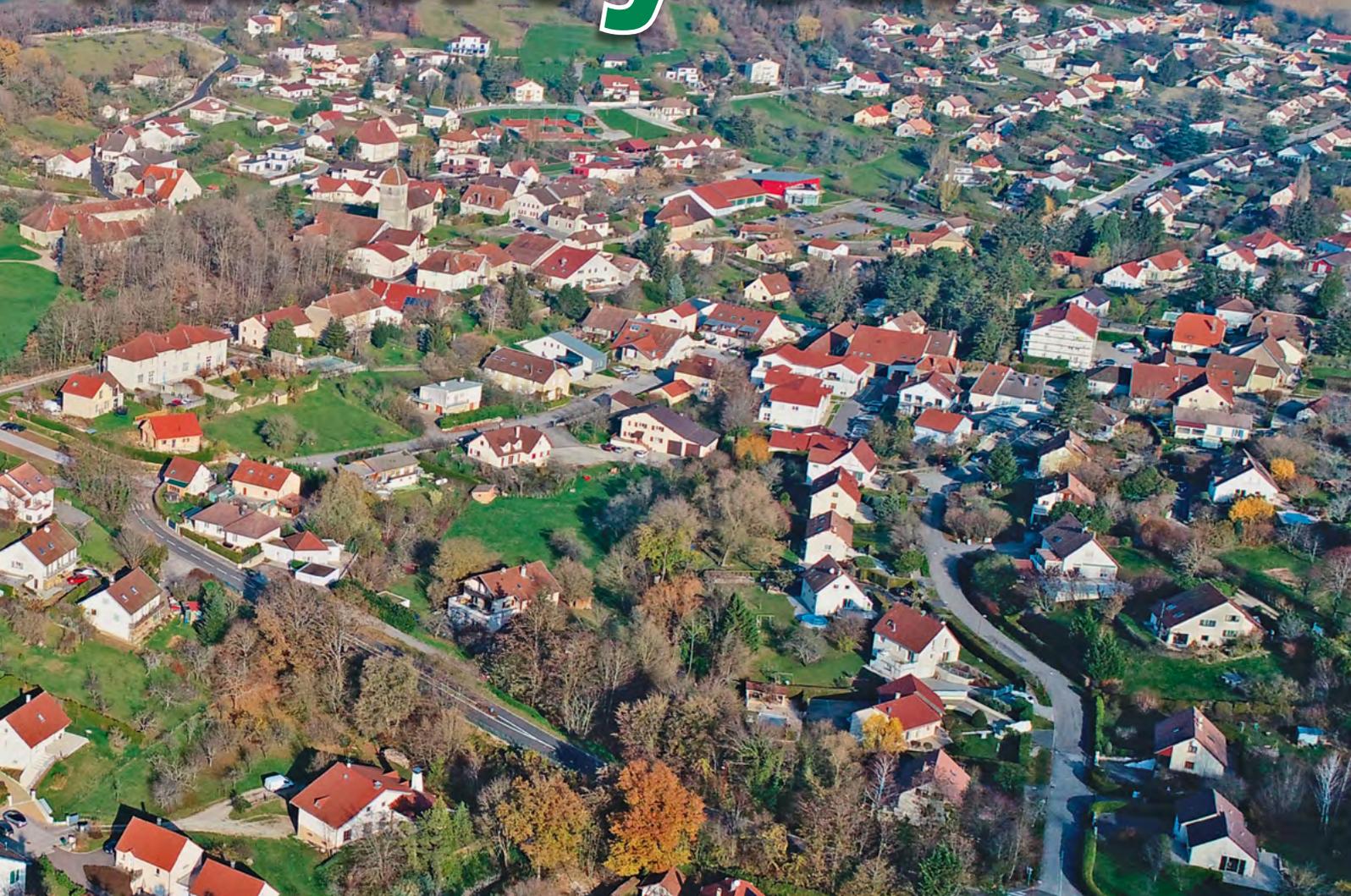


Miserey-Salines



BULLETIN MUNICIPAL

2020



SOMMAIRE



Le mot du maire	3
Liste du conseil municipal	4
Syndicats et commissions	5
Services municipaux	6
Les employés municipaux	7
Jeunesse et Petite enfance - Micro-crèche Les Koalas	8
Crèche Les Kangourous	9
École maternelle	10
École primaire Monique Marmier - Collège	11-12
Cantine - Périscolaire	13
Patrimoine communal	14
Actions sociales et culturelles - Réflexes contre les cambriolages	15
Finances	16-17
Plan de Miserey-Salines	18-19
Urbanisme	20
Environnement - Communication / Nouvelles technologies	21
Mémo tri	22
Déchetterie - Gestion des déchets	23
Paroisse du Val des Salines	24
Association des anciens combattants	25
ASCMS	26-27
Échos de la bibliothèque	28
Association 1, 2, 3 Salines	29
Associations de Miserey-Salines	30
Infos Ginko	31
Tribune Libre	32
Démarches administratives	33
Informations pratiques et services publics	34-35

La publication des naissances, mariages et décès de l'année est devenue juridiquement incompatible avec une parution publique dans le bulletin municipal. Merci par avance pour votre compréhension.



Madame, Monsieur,

Il y a un an je m'adressais à vous en me réjouissant de l'arrivée de la nouvelle année.

Celle-ci devait être sportive avec l'Euro de football, les Jeux Olympiques et le Tour de France. Seul ce dernier a résisté à la pandémie COVID 19, dans un format inhabituel, au mois de septembre, sans la ferveur des supporters de « la petite reine ».

Tout juste aussi, avons-nous eu le temps d'élire un nouveau Conseil Municipal, l'équipe sortante étant réélue « *dans un fauteuil* » comme le titrait notre journal local L'Est Républicain.

Il nous a donc fallu évoluer dès mars 2020 dans un climat peu propice aux initiatives en raison du confinement décidé par l'État et notre énergie a été absorbée par la nécessité d'aider les plus fragiles d'entre nous.

Ainsi, une grande chaîne de solidarité s'est constituée pour apporter aide matérielle et physique.

Les distributions de masques, organisées dans un premier temps à la salle polyvalente et dans un deuxième temps en porte à porte, nous ont permis de vous assurer une sécurisation pour vos déplacements, la protection à l'égard d'autrui étant un gage de réussite pour limiter la propagation du virus.

Reste à présent la vaccination, chacune et chacun devant se déterminer en conscience pour l'accepter, pour réfléchir ou pour la refuser.

Cela étant, votre Conseil Municipal est au travail pour préparer les projets de demain et d'après-demain. En janvier 2021, je n'aurai pas la possibilité de vous les présenter lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, mais le « Flash Info » nous permettra de vous informer utilement de nos travaux, dont une partie sera immobilière et l'autre partie consacrée au bien-être des Miseroulets petits et grands.

Que 2021 nous apporte des sourires, de la complicité et tout ce qui nous a manqué pendant cette épreuve.

N'oubliez pas que « *la joie est en tout, il suffit de l'extraire* » (Confucius).

Au nom du Conseil Municipal, et en mon nom, je vous souhaite à toutes et à tous, une très belle année 2021.

Marcel FELT, Maire

*Conseiller Communautaire Délégué
en charge des zones d'activités*



LISTE DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

Monsieur Marcel FELT 9 F rue Sous les Vignes

ADJOINTS

1^{er} Adjoint chargé du patrimoine communal

M. Denis JOLY 1 rue des Saulniers

2^e Adjoint chargée de l'action sociale et de la scolarité

M^{me} Patricia ESTAVOYER 7 rue d'Ecole

3^e Adjoint chargé des affaires financières et contrôle de gestion

M. Bertrand SCHECK 29B rue du 9 Septembre

4^e Adjoint chargée du programme de réhabilitation du cimetière

M^{me} Gabrielle FERRAO 8 rue du Cryot

5^e Adjoint chargé de la communication et des nouvelles technologies

M. Frédéric COURTET 6A rue de Besançon

6^e Adjoint chargée du suivi de la délégation de service public
de l'établissement multi accueil petite enfance

M^{me} Michelle HANRIOT-COLIN 2E impasse des Vergers

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLEGUÉS

Déléguée à l'urbanisme

M^{me} Ada LEUCI 23 rue des Etouvettes

Délégué à l'environnement et au développement durable

M. Alexandre EDEINGER 5 impasse des Essarts

Délégué aux locations immobilières

M. Fabrice THEVENOT 8 rue de l'Épine

Déléguée aux associations

M^{me} Marjolijn COURBET 4 impasse Terre Rouge

CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. Jean-Claude ROY 9 rue du Clos des Pins I

M^{me} Christiane TILLY 34 rue de Besançon

M. Jean-Pierre BONNETON 45 square des Sycomores

M^{me} Monique ARDAIL 21 allée des Buis

M. Jacques LOMBARD 29 rue Sous les Vignes

M. Thierry BACON 1B rue des Acacias

M^{me} Christelle BEAUSOLEIL 9 square des Aliziers

M^{me} Florence LEUPARD 13 rue de la Grande Charrière

M. Yves GIRARD 2 rue des Acacias

M^{me} Dominique VAUCHEY 32 route de la Chapelle

M. Claude HAUSTÊTE 6 rue de l'Ancien Couvent

M^{me} Jeanne FAINDT 2B rue de la Charbonnière



DÉLÉGUÉS DANS LES DIFFÉRENTS SYNDICATS

A.U.D.A.B. (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Bisontine)
Titulaire : Ada LEUCI

S.I.C.A. (Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux)
Titulaires : Marcel FELT, Florence LEUPARD, Thierry BACON
Suppléants : Jean-Pierre BONNETON, Alexandre EDEINGER, Michelle HANRIOT-COLIN

G.B.M. (Grand Besançon Métropole)
Titulaire : Marcel FELT
Suppléante : Ada LEUCI

Commission d'Appel d'Offres

Titulaires : Jacques LOMBARD, Bertrand SCHECK, Jean-Pierre BONNETON
Suppléants : Monique ARDAIL, Frédéric COURTET, Jean-Claude ROY

COMMISSIONS



PATRIMOINE COMMUNAL

Denis JOLY
Thierry BACON
Christelle BEAUSOLEIL
Monique ARDAIL
Jean-Claude ROY
Frédéric COURTET
Fabrice THEVENOT
Jacques LOMBARD
Dominique VAUCHEY



ACTION SOCIALE SCOLARITÉ

Patricia ESTAVOYER
Michelle HANRIOT-COLIN
Marjolijn COURBET
Christelle BEAUSOLEIL
Frédéric COURTET
Gabrielle FERRAO
Monique ARDAIL
Claude HAUSTÊTE



AFFAIRES FINANCIÈRES ET CONTRÔLE DE GESTION

Bertrand SCHECK
Thierry BACON
Jacques LOMBARD
Alexandre EDEINGER
Christiane TILLY
Jean-Pierre BONNETON
Florence LEUPARD
Jeanne FAINDT



URBANISME

Ada LEUCI
Thierry BACON
Patricia ESTAVOYER
Jacques LOMBARD
Christiane TILLY
Fabrice THEVENOT
Jean-Claude ROY
Gabrielle FERRAO
Yves GIRARD



COMMUNICATION NOUVELLES TECHNOLOGIES

Frédéric COURTET
Fabrice THEVENOT
Florence LEUPARD
Michelle HANRIOT-COLIN
Dominique VAUCHEY



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Alexandre EDEINGER
Florence LEUPARD
Marjolijn COURBET
Jean-Pierre BONNETON
Ada LEUCI
Jacques LOMBARD
Claude HAUSTÊTE

NÉCROLOGIE

C'est avec stupeur que le village a appris le décès dans des circonstances tragiques de

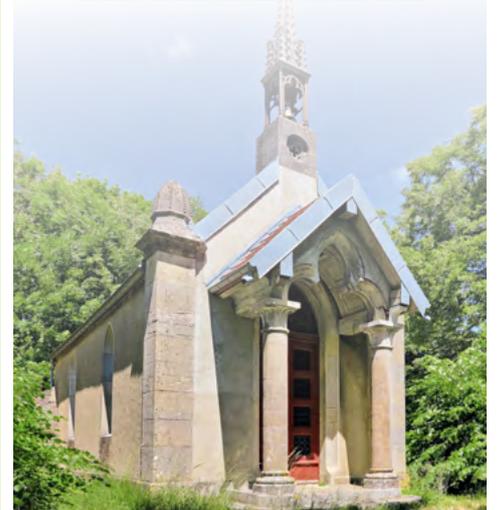
Jacques BRIOTTET

le 13 janvier 2021. Conseiller municipal de 1977 à 1983, il a ensuite exercé la fonction de premier adjoint jusqu'en 2001.

En charge des finances de la collectivité, il a su imprégner la rigueur dans cette délégation.

Sa bonne humeur et son entrain manquera au «Club Mirabelles».

Nous présentons à la famille nos condoléances attristées.





SERVICES MUNICIPAUX



MAIRIE

13 rue du 9 Septembre
25480 MISEREY-SALINES

Tél. 03 81 58 76 76

e-mail : mairie@miserere-salines.fr

SECRETARIAT

**Accueil téléphonique
et ouverture au public**

Lundi 14h00 - 18h00

Mercredi 9h00 - 12h00

Vendredi 9h00 - 12h00

Samedi 9h00 - 12h00



Site internet de la mairie
www.miserere-salines.fr



LOCATION SALLE POLYVALENTE (réservée aux Miseroulets)

Conditions de location

Pour louer la salle, il faut prendre contact avec le secrétariat de mairie. Il est possible de visiter les locaux avec la responsable de la salle le vendredi matin de 8h à 11h00. Puis, il convient de signer un contrat de location avec paiement d'arrhes (50%).

L'état des lieux, la mise à disposition de la vaisselle et la remise des clés ont lieu le vendredi à 10h45.

Toutefois, les locataires ne peuvent occuper la salle qu'à compter de ce même vendredi à partir de 14h.

Le nettoyage des locaux est assuré par les locataires.

La restitution des clés a lieu le lundi à 10h30.

Compte tenu de la mise en conformité des locaux et des équipements de la cuisine, seule est possible la remise en température des plats élaborés à l'avance.

TARIFS DE LOCATION (du vendredi midi au lundi midi)

Grande salle	350 €
Grande salle + petite salle	450 €
Caution	230 €

La caution est restituée le lundi matin par la responsable de la salle, après vérification de la propreté des lieux et le règlement éventuel de la vaisselle cassée, selon le tarif joint au contrat de location et affiché dans la réserve.

La salle est prêtée aux familles qui le désirent lors des obsèques d'un proche.

La salle est également prêtée aux associations du village pour leurs manifestations.

HEURES DE TONTE

Par arrêté préfectoral, l'utilisation de tondeuses et matériels bruyants (tronçonneuse, taille haies, débroussailleuse...) est limitée aux jours et heures suivants :

JOURS OUVRÉS	SAMEDI	DIMANCHE, JOURS FÉRIÉS
8h30 - 12h00	9h00 - 12h00	
14h00 - 19h30	15h00 - 19h30	10h00 - 12h00

LE BRÛLAGE EST INTERDIT

Le brûlage en plein air ou à l'aide d'incinérateurs individuels, des déchets et détritiques de toute nature, est rigoureusement interdit dans l'agglomération.



LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX



PÉRISCOLAIRE

(de gauche à droite)

M^{me} Béatrice JEANGUYOT
M^{me} Delphine GILLY
M^{me} Laëtitia MATHON



SECRÉTARIAT

(de gauche à droite)

M^{me} Patricia PERNIN
M^{me} Mélanie SANDOZ



SERVICES TECHNIQUES

(de gauche à droite)

M. Christophe BOUCLANS
M. Christophe GILLY



ÉCOLE MATERNELLE

(de gauche à droite)

M^{me} Cécile JEAN
M^{me} Isabelle BROUHAUD

DÉPART DE FRÉDÉRIC THIEBAUD

Secrétaire Général de la commune, à la date du 31 décembre 2020.

Merci à Frédéric pour ses bons et loyaux services pendant 16 années au service de la collectivité.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

4 A rue de la Communauté - 03 81 65 59 01

L'agence Poste Communale est tenue en binôme par :

Patricia PERNIN Laëtitia MATHON
(lundis, mardis, et jeudis) (vendredis et samedis)

- SERVICES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE -

- Réception et envois de colis
- Courriers recommandés
- Retrait et versement de numéraire sur vos comptes postaux
- Dépôt de chèques postaux
- Contrat de réexpédition de courriers

- HORAIRES D'OUVERTURE -

Lundi : 9h-11h15 Mercredi : 16h-18h30 Jeudi : 9h-11h15
Vendredi : 9h-11h15 Samedi : 9h-12h





COMMISSION ACTION SOCIALE / SCOLARITÉ

Responsable :

M^{me} Patricia Estavoyer

Membres :

M^{me} Monique Ardail

M^{me} Christelle Beausoleil

M^{me} Marjolijn Courbet

M. Frédéric Courtet

M^{me} Gabrielle Ferrao

M^{me} Michelle Hanriot-Colin

M. Claude Haustête

LES CRÈCHES

Pour vos enfants en bas âge, une crèche et une micro-crèche organisent un accueil dédié à Miserey-Salines. Jeux, animations, motricité... avec un encadrement professionnel, vos enfants évoluent dans une structure collective où ils s'éveillent et se socialisent en toute sérénité.

SCOLAIRE

L'école maternelle et l'école primaire Monique Marmier accueillent les élèves depuis les classes de petite section jusqu'au C.M.2. La commune de Miserey-Salines est bien sûr très impliquée dans l'entretien des locaux et plus généralement, dans la vie de ces deux établissements, pour le bon épanouissement de vos enfants. La commune a investi cette année pour rénover avec de nouveaux équipements LED l'éclairage de la maternelle. Le remplacement des ordinateurs a été accompagné d'une mise à niveau du câblage informatique et électrique pour plus de performance et de sécurité.

PÉRISCOLAIRE

En complément de l'école maternelle et élémentaire, la mairie de Miserey-Salines vous propose un service de restauration scolaire et de garderie scolaire.

CENTRE DE LOISIRS

Le mercredi et pendant les vacances, sur le site d'École-Valentin, le centre de loisirs intercommunal d'École-Valentin, de Miserey-Salines et de Pirey, animé par l'UFCV propose des animations à vos enfants et adolescents.



MICRO-CRÈCHE « LES KOALAS »



Gérée par l'association Familles Rurales Fédération du Doubs, la micro-crèche « Les Koalas » peut accueillir simultanément 9 enfants de 2 mois et demi à 6 ans, habitants de Miserey-Salines prioritairement.

Actuellement 11 enfants profitent de cette structure, en accueil régulier ou occasionnel.

Le tarif horaire est modulable, calculé selon la situation familiale (revenus des familles et nombre d'enfants à charge).

Delphine, Cyrielle, Tatiana et Amandine, professionnelles diplômées de la petite enfance, accompagnent les enfants dans les moments importants de la journée.

L'équipe vise avant tout l'intérêt de l'enfant : l'accent est volontairement posé sur le jeu libre, temps où l'enfant peut développer sa créativité et son imagination, mais aussi être confronté aux règles de la vie de groupe (attendre un jeu, partager, ...).

Parce que chacune des 4 saisons est une invitation à jouer dehors, des temps de jeux extérieurs sont proposés quotidiennement pour permettre à l'enfant de se dépenser physiquement et d'évacuer son énergie.

Depuis 2019, un partenariat avec la bibliothèque de Miserey-Salines permet aux enfants de profiter des collections de « raconte tapis », issus des fonds de la médiathèque du Doubs, dont ils apprécient les histoires variées et le support original.

Dès le début de cette année, un partenariat de découverte de l'école maternelle a été engagé pour les plus grands qui font leur rentrée en septembre, en petite section.

Des places en accueil occasionnel sont encore disponibles. N'hésitez pas à nous contacter.

Micro-crèche « Les KOALAS »

10 rue de Besançon
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 53 37 72
06 32 58 89 21

Courriel : mc.miserey@famillesrurales.fr
Directrice : Delphine PERRIN

**Ouvert du lundi au vendredi
en continu de 7h30 à 18h30**





Crèche « Les KANGOUROUS »

Rue d'École
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 48 81 44
Courriel : miserey-salines@creche-la-maison-bleue.fr
Directrice : Céline GUTH



La Maison Bleue
Réinventons la crèche

La crèche « Les Kangourous » à Miserey-Salines accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle dispose de 24 berceaux répartis en 2 sections, les bébés et les moyens grands.

Au sein de la structure, 6 places sont réservées aux entreprises et les 18 restantes en direction des familles de la commune de Miserey-Salines. L'accueil se fait à partir de 7h30 jusqu'à 18h30.

Plusieurs points importants au sein de la structure :

- Le système de référence pour assurer la continuité des soins, une professionnelle prend en charge l'enfant dans sa globalité (sommeil, repas et change) et ce chaque jour,
- Le tour de rôle concernant les repas, afin que les enfants mangent par petits groupes de deux ou trois maximum avec des professionnelles plus disponibles,
- Les repères visuels, qui permettent à l'enfant qui n'a pas la notion du temps et qui vit l'instant présent d'anticiper ce qui va se passer ensuite et d'être rassuré,
- Un projet éducatif fondé sur la motricité libre : ce concept vise à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner,
- La langue des signes est pratiquée au quotidien au sein de la crèche et lors de réunions avec les parents afin de pouvoir l'utiliser également en famille.

Les familles sont invitées à différents temps d'échange :

- **Le Festiparents** : temps d'immersion à la crèche sur des moments forts de la journée où parents et enfants peuvent partager des activités par exemple,
- **La fête de l'été et de l'hiver** : spectacle et moment de partage entre professionnelles, parents et enfants autour d'un buffet.

D'autres invités sont aussi conviés :

- Médiation animale avec l'association AATEAA (chats, cobayes, lapins et chiens),
- Éveil musical avec l'association Tralalère.

Il y a également un projet en lien avec la bibliothèque de Miserey-Salines concernant l'emprunt de livres et de tapis à histoires.





RAPPEL AUX PARENTS

Les enfants de la maternelle doivent impérativement être accompagnés par une personne responsable jusqu'à leur prise en charge par l'enseignant.

PARKING

Les problèmes de stationnement sur le parking de la salle polyvalente sont récurrents.

La vie de vos enfants est en jeu, c'est pourquoi nous vous demandons :

- de stationner uniquement sur les emplacements réservés
- de ne pas stationner en double file
- de ne pas stationner rue de l'Ancien Couvent

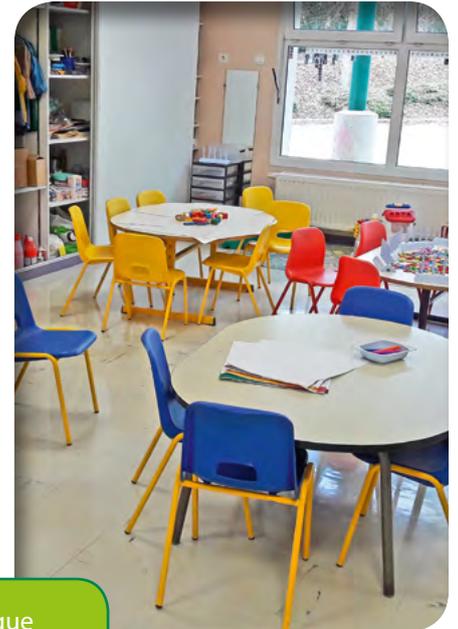
4 CLASSES

103 élèves

Petite section	M ^{me} BOILLOT Annie	28 élèves
Petite et moyenne sections	M ^{me} PASSILLY (jeudi-vendredi)	28 élèves
	M. SCALABRINO (lundi-mardi)	24 élèves
Moyenne et grande sections	M ^{me} LEGUIN déchargée le mardi	23 élèves
	M ^{me} PASSILLY (le mardi)	
Grande section	M ^{me} DAUGUSTRON	

ATSEM : M^{me} BROUHAUD Isabelle
M^{me} JEAN Cécile

AESH : M^{me} PELLETIER Lucie
M^{me} STEPHAN-TIROLLE



DÉLÉGUÉS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Titulaires : M^{me} CARTIER
M^{me} PHOMMAVONG
M^{me} FEBVRE
M^{me} BOSSONNET

Suppléants : M^{me} RAICHON
M^{me} PORTIER
M^{me} PRENEL
M. NZIENGUI

L'équipe pédagogique a accueilli un nouvel enseignant : M. SCALABRINO.

La rentrée fut particulière en raison des mesures sanitaires.

Les enseignants ont mis en place des projets en fonction :

- Le travail sur les 5 sens est prolongé une année, essentiellement l'ouïe et la vue pour 2020-2021.
- Un spectacle : le palais des 5 sens de Planète Mômes est prévu en janvier.
- L'école accueillera également à deux reprises la manifestation Learn O pour aborder la musique et les instruments.
- La participation au "Livre élu" est renouvelée pour toutes les classes.

D'autres projets espèrent voir le jour, mais attendent des jours meilleurs.



Site internet de l'école

<http://mat-miserey-salines.ac-besancon.fr>



7 classes - 181 élèves dont
116 élèves en cycle 2
apprentissages fondamentaux (CP/CE1/CE2)
65 élèves en cycle 3
consolidation (CM1/CM2/6ème)

2 rue de l'Ancien Couvent 25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 58 70 96
Courriel : ecole.monique-marmier.miserey-salines@ac-besancon.fr
Site internet :
<http://elem-marmier-miserey-salines.ac-besancon.fr>
Directrice : M^{me} GRANDVOINNET

HORAIRES

Accueils à 8h20 et 13h20 aux entrées des écoles
Horaires des cours : 8h30 à 11h45 / 13h30 à 16h15

CLASSE	EFF.	ENSEIGNANTS
CP	25	M ^{me} GRANDVOINNET
CP / CE1	19 (12 - 7)	M ^{me} BOUCHER
CE1	25	M ^{me} GRÉGORIO
CE2	29	M. FAIVRE
CE2 / CM1	26 (16 et 10)	M ^{me} POIZAT
CM1 / CM2	27 (21 et 6)	M ^{me} MICHEL-AMADRY
CM2	28	M. TRAVAGLINI

A.E.S.H. :

M^{me} Coralie AMZAITI (20 heures par semaine)
en remplacement de M^{me} BOCCIARELLI Sandrine

Psychologue de secteur

M^{me} Christine SIMONIN

Délégués de parents d'élèves :

Titulaires : M. BALANDRET, M^{me} BONNETON,
M^{me} BROUHAUD, M^{me} CHOUFFE, M^{me} DONDA,
M^{me} HARTMANN, M^{me} THABOUREY

Suppléants :

M^{me} LEUPARD, M^{me} PORTIER, M^{me} SERPOLLET-MARTIN

PROJETS - MANIFESTATIONS

En raison des conditions sanitaires et des incertitudes qui en découlent, les classes sont seulement inscrites au **dispositif « École et Cinéma »** pour voir 3 films au Mégarama à Ecole-Valentin :

CLASSES INSCRITES	LE ROI DES MASQUES	L'ÎLE DE BLACK MOR	BURLESQUES	LE GARÇON ET LE MONDE	MON VOISIN TOTORO
M ^{me} GRANDVOINNET			INSCRITE	INSCRITE	INSCRITE
M ^{me} BOUCHER			INSCRITE	INSCRITE	INSCRITE
M ^{me} GRÉGORIO		INSCRITE	INSCRITE	INSCRITE	
M. FAIVRE			INSCRITE	INSCRITE	INSCRITE
M ^{me} POIZAT		INSCRITE	INSCRITE	INSCRITE	
M ^{me} MICHEL-AMADRY	INSCRITE	INSCRITE	INSCRITE		
M. TRAVAGLINI	INSCRITE	INSCRITE	INSCRITE		

Les élèves des classes de CP et CE1 ont pu assister à un spectacle « Les 2 Scènes » intitulé « *Je veux, je veux, je veux* » qui devait se dérouler pour toutes les classes le 8 juin dernier. Ce spectacle a eu lieu le mardi 13 octobre et a été suivi dans les trois classes par un atelier créatif.

Pour Noël : pas de réservation de spectacle.

L'association de parents d'élèves « 1,2,3 Salines » a distribué un petit cadeau la semaine avant les vacances de Noël.

Projet natation :

Les élèves de CE2 sont inscrits pour un cycle de 8 séances qui devrait se dérouler en quatrième période (du 5 avril au 11 juin) à la piscine Mallarmé de Besançon. Il serait financé par la subvention sportive de la municipalité pour le coût des entrées et par une subvention exceptionnelle de la municipalité pour le transport (environ 800 euros).



La collecte des bouchons plastiques s'arrête cette année pour l'association Croix verte. Seuls les bouchons en liège continuent à être collectés.

Projet Pinocchio :

Commencé l'an passé, mis en pause dès le mois de mars en raison du confinement, le projet pédagogique,

à dominante artistique et culturelle autour de l'opéra Pinocchio, a été réactivé dès la rentrée, sous la forme d'ateliers un mardi sur deux avec Pierre Frantz, professionnel de la mise en scène et de la voix d'enfant. Il concerne les élèves de CE2, CM1 et CM2 et devrait voir son aboutissement dans un spectacle musical qu'ils donneront au troisième trimestre, mêlant voix, chorégraphie et théâtre. Ils seront par ailleurs invités à se rendre au

Théâtre Edwige Feuillère de Vesoul, Pôle d'Excellence Voix d'Enfants, pour assister à la représentation d'une version différente de la même œuvre par l'Atelier Chant Danse Théâtre.



Les enseignants remercient chaleureusement le Théâtre de Vesoul, coordonnateur de ce beau projet, ainsi que l'ensemble Justiniana qui apporte le financement intégral des interventions de Pierre Frantz.

Projet correspondance de la classe de CP/CE1 de la classe de Mme Boucher. Les élèves ont débuté une correspondance avec une classe de

CP des Auxons. Chaque élève a un correspondant avec lequel il échange des courriers. Des rencontres entre les deux classes étaient prévues mais elles ne pourront pas avoir lieu pour l'instant. Des échanges en visioconférence seront peut-être envisagés.

COLLÈGE ALBERT CAMUS

100 rue de Vesoul
25000 BESANÇON
Tél. 03 81 50 51 24

Courriel : ce.0251348e@ac-besancon.fr
Site internet : <https://clg-acamus-besancon.eclat-bfc.fr>
Principal : M. STUDER

Cycle 3 : consolidation CM1/CM2/6ème
Cycle 4 : approfondissements 5ème/4ème/3ème





CANTINE - PÉRISCOLAIRE



Restauration et Garderie

2 rue de l'Ancien Couvent

25480 MISEREY-SALINES

Tél. 03 81 58 89 69

Courriel : misereysalines.cdl@francas-doubs.fr

Directeur : M. Mathieu ALLOU

Capacité d'accueil de la cantine : **140 enfants**

Priorité donnée aux enfants qui fréquentent régulièrement la cantine et par ordre d'inscription.

Garderie assurée par 2 ou 3 personnes, en fonction de la fréquentation, avec goûter fourni lors de la garderie du soir.

Modalités d'inscription

Age : 3 ans révolus

Inscriptions sur dossier « papier »

Réservations des repas et des garderies via le site internet SERVI-PLUS.

Possibilité est donnée d'une inscription en cours d'année scolaire en fonction des places disponibles.

TARIFS 2020

(facturation adressée par la mairie)

Matin : 7h15 - 8h20 : 1,25 €

Midi : 6,10 € y compris la garderie
(soit 4,86 € le repas et 1,24 € la garderie)

Soir : 16h15 - 18h15 : 2,68 €

Le jeudi 17 décembre s'est déroulé le repas de Noël. Le petit cadeau traditionnel a été remis à chaque enfant inscrit à la cantine.

Une page se tourne...

À compter du 1^{er} janvier 2021, la commune confie la gestion des temps d'accueils périscolaires et de la restauration à l'association des FRANCAS.

Cette association, présente sur l'ensemble du département depuis 60 ans, est reconnue d'utilité publique, complémentaire de l'enseignement public et agréée par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Revenons en arrière !

En 1995, l'AGREMS, association créée sous l'égide de Marcel Felt, Geneviève Gros et Dominique Quinet afin de pallier au manque d'une restauration pour les enfants de la commune.

En 2002, la municipalité se substitue à l'association et prend en charge la cantine et le périscolaire. De nouveaux locaux sont construits. Tous les ans, un challenge est à tenir. La fréquentation s'accélère. Les besoins augmentent.

La municipalité est persuadée d'avoir rempli sa mission et avoir satisfait au mieux les besoins des enfants.

Nous avons sélectionné le prestataire qui sera à la hauteur des besoins.

Le mercredi et pendant les vacances, sur le site d'École-Valentin, le centre de loisirs intercommunal d'École-Valentin, de Miserey-Salines et de Pirey, animé par l'UFCV propose des animations à vos enfants et adolescents, en partenariat avec la CAF du Doubs.

Un ramassage en mini-bus est possible sur inscription.

Les activités Temp'Ado pour les adolescents entre 11 et 16 ans sont variées et se déroulent tout au long de l'année : pâtisserie, soirée cinéma, street art, cuisine, séjour de pleine nature, etc.

Les ados qui le souhaitent se rencontrent un mercredi après-midi par mois. Des stages sont organisés pendant les vacances (atelier cuisine, vidéos, photos, sports...les ados choisissent le stage qu'ils souhaitent). Ce sont eux qui décident de leurs projets et ils programment leurs sorties annuelles (ex : une journée à Europapark, patinoire, ciné...).

Centre de Loisirs

20 rue de la Tuilerie - 25480 Ecole-Valentin

Tél. 07 75 11 28 40

Courriel : tempado.fc@ufcv.fr

Réfèrent Animation : Vivien PIANET

Renseignements et inscriptions en ligne

<https://portail-animation.ufcv.fr>

<https://portail-animation.ufcv.fr/tempados-ecole-valentin-miserey-pirey/>

ou par téléphone

03 81 52 56 79





COMMISSION PATRIMOINE COMMUNAL

Responsable :

M. Denis JOLY

Membres :

M^{me} Monique ARDAIL

M. Jean-Claude ROY

M. Frédéric COURTET

M^{me} Christelle BEAUSOLEIL

M. Fabrice THEVENOT

M. Thierry BACON

M^{me} Dominique VAUCHEY

M. Jacques LOMBARD



LOTISSEMENT LES NUELLES

Une année difficile vient de s'écouler, cependant nous travaillons pour que l'aventure ne s'arrête pas.

La nouvelle commission « patrimoine communal » se décompose désormais en 2 secteurs :

VOIRIE

La Communauté Urbaine étant gestionnaire des voiries, il n'y a pas eu de réalisations conséquentes à signaler pour notre commune sauf la route de la Chapelle.

Toutefois, des travaux ont été entrepris « Impasse St Etienne » pour les voiries non reprises (enfouissement réseaux télécoms, changement d'éclairage public avec un passage à la technologie LED, revêtement de chaussée en enrobés).

Après la démolition du hangar, rue de l'Ancien couvent, nous avons réalisé un aménagement de sécurité pour la salle polyvalente et les écoles (trottoirs et protection par des barrières pour éviter le stationnement sauvage au moment des entrées et sorties de l'école).

Pour l'année 2021, selon la programmation du Grand Besançon Métropole, sont prévus les enrobés au Clos des Pins et l'enfouissement des réseaux rue de Besançon et le début de la rue de la Diligence.

BÂTIMENTS

L'intérieur de l'église a été rénové, l'intérieur du clocher est à finaliser.

Un projet de réfection de l'accès du cimetière améliorera l'environnement et le rendra plus agréable (sécurisation de la zone, bennes à déchets, réfection des murs).

La lisse du terrain multi-sports, en mauvais état, sera changée, et des travaux d'éclairage public sur les terrains de tennis seront entrepris.

Nous envisageons la réfection des sanitaires de la salle polyvalente.

Les parements bois du sas de la bibliothèque laisseront

place à des éléments composites, et la porte d'entrée, exposée à la pluie, sera remplacée.

L'appartement à l'étage de l'ancienne gare sera rénové et remis à la location.

Déjà 10 ans que le lotissement «Hameau des Acacias» est fini, les plantations défectueuses seront renouvelées.

LOTISSEMENT LES NUELLES

Les travaux de renouvellement du chauffage central des 31 pavillons (chaudières et tuyauteries) commencés en 2019, sont terminés à ce jour.

Cet automne, une nouvelle clôture en panneau rigide a été installée parallèlement à la rue du Champ Merray.

Début 2021, une taille des acacias du lotissement sera effectuée.

Côté investissement, il est inscrit dans le programme le ravalement de l'ensemble des façades des pavillons sur 2 années.

QUELQUES RECOMMANDATIONS D'USAGE POUR NOUS TOUS

Merci de :

- tailler les haies pour laisser le passage sur les trottoirs.
- libérer les zones de retournement et de circulation (véhicules, poubelles, ...) pendant la période de déneigement.
- penser à nos agents qui tondent ou débroussaillent et pour qui les déjections canines ne sont pas des plus agréables.
- respecter la propreté du cimetière, preuve de civisme.



COMMISSION ACTION SOCIALE / SCOLARITÉ

Responsable :

M^{me} Patricia ESTAVOYER

Membres :

M^{me} Monique ARDAIL

M^{me} Gabrielle FERRAO

M. Frédéric COURTET

M^{me} Marjolijn COURBET

M^{me} Christelle BEAUSOLEIL

M^{me} Michelle HANRIOT-COLIN

M. Claude HAUSTÊTE

Nous n'avons pas pu organiser nos manifestations publiques

Opération « brioches » de l'ADAPEI, « repas de quartier », accueil « des nouveaux arrivants » (emménagements et naissances), repas des Aînés, concert de Noël, commémorations patriotiques à comité restreint.

Toutefois, une satisfaction !

Le repas des aînés a été remplacé par la distribution par les élus d'une box gourmande, qui nous l'espérons vous a régales.



Durant le premier confinement et la canicule, des nouvelles ont été prises auprès des plus âgés.

(lorsque nous avons les coordonnées téléphoniques)

Une distribution de deux masques chirurgicaux par personne a été faite en direction des adultes et des enfants de 11 ans et plus à la salle polyvalente.

Pour les plus de 75 ans, la distribution s'est faite au domicile.

Les informations concernant ces distributions ont été communiquées par le biais du panneau d'affichage lumineux devant la salle polyvalente, du flash info et sur le site de la mairie.

Une distribution de 4 masques « tissu » par personne a été faite dans les boites aux lettres des personnes inscrites lors de la première distribution ou via le site internet de la mairie.

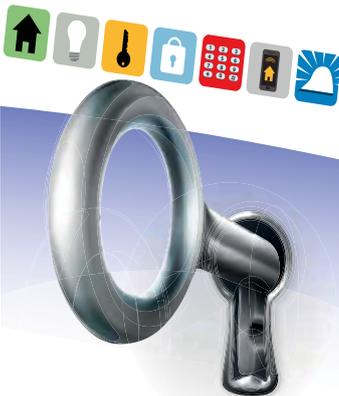
À la suite de la décision gouvernementale instituant le port du masque pour tous les enfants de 6 ans et plus, une distribution de masque « tissu » a été réalisée pour tous les enfants du primaire, lors de la rentrée scolaire du 2 novembre.

Nb : Les habitants de la commune ne s'étant pas identifiés au secrétariat de mairie sont priés de le faire.

Il est important que vos noms et prénoms soient inscrits sur votre boîte aux lettres.



Contre les cambriolages, les bons réflexes !



AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.



SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.



Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.



Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.



Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.



Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.



AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).



Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plus révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ? Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- Si vous habitez Paris ou la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur www.prefecturedepolice.paris > Rubrique Vous aider
- Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne, rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques





COMMISSION AFFAIRES FINANCIÈRES ET CONTRÔLE DE GESTION

Responsable :

M. Bertrand SCHECK

Membres :

M. Jean-Pierre BONNETON

M^{me} Christiane TILLY

M. Jacques LOMBARD

M. Alexandre EDEINGER

M. Thierry BACON

M^{me} Jeanne FAINDT

M^{me} Florence LEUPARD

Endettement par habitant

2020

2001

0

484

La justesse des prévisions du plan quinquennal permet à la collectivité de se passer de l'exercice d'un budget supplémentaire.

Les chiffres de l'année 2020 sont arrêtés au 31 décembre 2020.

Vous constaterez que nous avons conservé la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la totalité des investissements sont autofinancés et la ligne « endettement » est toujours à zéro.

1) FONCTIONNEMENT

RECETTES

Celles-ci sont évaluées à 1 747 338 €, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent, sans augmentation des taux des taxes d'habitation et foncières.

Cette baisse s'explique par des recettes non réalisées à la cantine en raison du confinement qui a débuté mi-mars.

Produits de services : ceux-ci sont en ligne avec le budget établi fin juin. Cependant dans le budget nous avons déjà acté la perte de C.A. de la cantine estimée pendant la pandémie à 50 000 €.

Impôts et taxes : les recettes sur le chapitre ont augmenté de 2.2 % en raison de la bonne tenue des bases d'imposition.

Dotations et participations : elles sont en augmentation de 1,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Produits divers de gestion courante : ils sont en légère augmentation par rapport à 2019 (+1%).

Atténuation des charges :

ce poste correspond au remboursement de salaires de la part de l'organisme de prévoyance.

DÉPENSES

Globalement, les dépenses de fonctionnement sont en légère augmentation et s'élèveront à 964 979 € par rapport à 948 397 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 1,7 %.

Cette légère augmentation est liée au changement de périmètre de la collectivité (+ 2500 habitants).

2) INVESTISSEMENT

Ceux-ci se sont élevés à 370 000 € en 2020, forcément plus limités que les autres années en raison de la pandémie. Les sommes non dépensées sont venues abonder nos excédents et seront utilisées plus tard.

Les investissements faits concernent les écoles, la Rue de Saint-Étienne, les aménagements de sécurité, le jardin d'agrément, le cimetière dont la réorganisation est prévue sur 3 ans et l'ancienne gare.

3) ENDETTEMENT

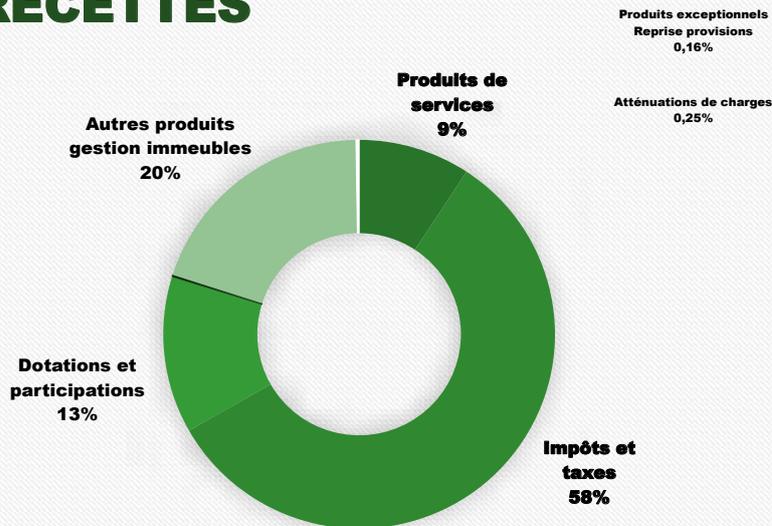
L'excédent de fonctionnement dégagé sur l'exercice permettra de financer nos investissements. L'endettement par habitant reste à 0 (zéro) au 31/12/2020.

La prévision d'investissement pour 2021 s'élèverait aux alentours de 944 000 €. La commune n'aura pas recours à l'emprunt en raison d'excédent de fonctionnement et en ne dépensant que ce qui est strictement nécessaire. L'activité renforce notre épargne de « précaution » qui sera bien utile pour les investissements à venir.

Bertrand SCHECK

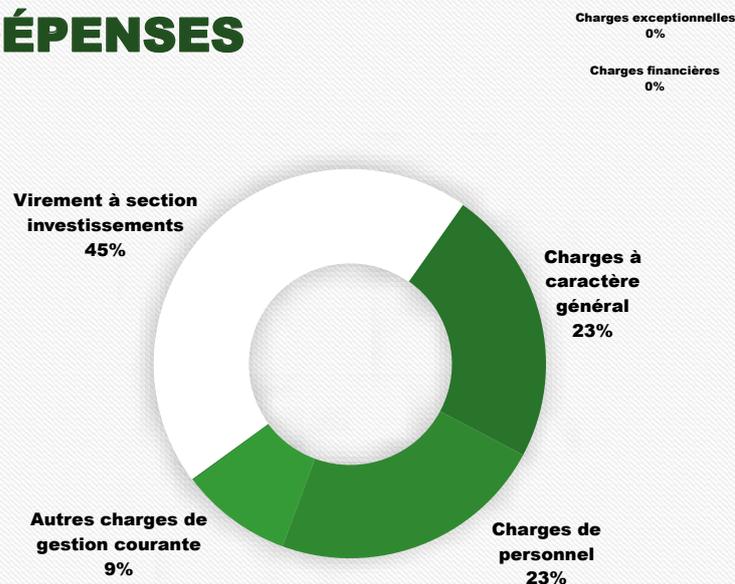


RECETTES



	2020	2019	2018	2017	2016
RECETTES	1 747 336	1 811 651	1 779 335	1 773 397	1 799 260
Produits de services	161 338	223 502	150 843	153 373	115 335
Impôts et taxes	1 004 803	982 737	1 017 995	1 057 231	1 039 216
Dotations et participations	228 052	230 385	231 568	208 742	217 536
Produits exceptionnels / reprise provisions	2 725	19 840	21 222	17 339	79 644
Autres produits gestion immeubles	345 972	342 452	339 482	323 753	336 752
Atténuations de charges	4 446	12 735	18 225	12 959	10 777

DÉPENSES



	2020	2019	2018	2017	2016
DÉPENSES	1 747 336	1 811 651	1 779 335	1 773 397	1 799 260
Charges à caractère général	402 535	401 990	452 222	359 954	324 012
Charges de personnel	399 303	393 897	403 163	399 253	392 224
Autres charges de gestion courante	162 369	152 410	193 627	219 729	239 559
Charges financières	0				
Charges exceptionnelles	772	100	5 735	167	747
Virement à section investissements	782 357	863 254	724 588	794 294	842 718

MISEREY SALINES

A

B

C

D

INDEX DES RUES :

- 9 septembre (rue du) C5-D5
- Acacias (rue des) D5-E6
- Aliziers (square des) F4
- Alouette II (impasse) H5
- Ancien Couvent (rue de l') E4
- Apollo (rue) H5-H6
- Ariane (rue) F6-G6-H6-H5
- Besançon (rue de) E4-F5
- Buis (Allée des) G4-
- Cerisiers (square des) F4
- Challenger (rue) H5
- Champ Merray (rue du) E6-F6
- Chanelle (chemin de la) E5
- Chanelle (impasse de la) E5
- Chapelle (route de la) D4-E3
- Charbonnière (rue de la) C5-D4
- Charmes (impasse des) G4
- Chemenaude (chemin de la) D3
- Chemin de la Corvée C4
- Chemin de Poussot C6
- Chemin de Vaux D3-E1-E2
- Chemin du Fort H3
- Chêne de la Verne (impasse du) E6
- Chêne de la Verne (rue du) E6-F6
- Chênes (rue des) G4
- Clos des Mirabelles (rue du) F5
- Clos des Pins I (rue du) I2
- Clos des Pins II (rue du) I3
- Clos des Pruniers F3
- Clos L'Epaulie I2-I3
- Communauté (rue de la) E4
- Corvée (chemin de la) C4
- Cryot (rue du) D5
- Diligence (rue de la) F2-G2-G3-G4
- Ecole (rue d') E5-F5-F6
- Ecureuil (impasse de l') H5
- Epine (impasse de l') E6
- Epine (rue de l') E6
- Erables (allée des) F4
- Essarts (chemin des) D3-E3
- Essarts (impasse des) E4
- Etouvettes (rue des) E4-F4
- Etouvettes (rue des) F3
- Genêtres (chemin des) I1
- Grande Charrière (rue de la) F5
- Hameau (rue du) C4-C5
- Jeune Bois (rue du) C4
- Maronniers (allée des) F4-G4
- Mélèzes (square des) F4
- Météore (rue) H5
- Mirabelles (impasse des) F6
- Mirabelles (rue des) F5-G5
- Noyers (square des) F4
- Orée du Bois (impasse de l') H3
- Poudrière (rue de la) H1-I3
- Près des Carres (impasse des) E5
- Près Jefsons (impasse des) F6
- Près Jefsons (rue des) F5
- Puits (rue du) E5
- Rancenières (impasse des) I1
- Sacie (rue) F5-G5
- Saint-Antoine (rue) E6-F7
- Saint-Etienne (rue) E6
- Salines (rue des) F7
- Sauls (allée des) F4
- Saulniers (impasse des) D5
- Saulniers (rue des) D5-D6
- Sondes (rue des) D6
- Sycomores (square des) F4
- Tamaris (square des) F4
- Terre Rouge (impasse) D6
- Tilleul (rue du) D4
- Troènes (impasse des) G4
- Trois Croix (chemin des) G6-H6
- Vallée (rue de la) D5-E5
- Vergers (impasse des) G5
- Vergers (rue des) G5
- Vernois (rue des) C5-C6
- Vignes (rue sous les) F4
- Vignes des Champs (rue) G3

- 1 Crèche Les Kangourous
- 2 Atelier municipal
- 3 Mairie
- 4 Château
- 5 Eglise
- 6 Vierge
- 7 Cimetière
- 8 Chapelle
- 9 Tennis
- 10 Poste - Maison des associations
- 11 Lavoir
- 12 Groupe scolaire
- 13 Salle polyvalente
- 14 Bibliothèque
- 15 Micro-crèche Les Koalas
- 16 Equipements sportifs
- 17 Parcours santé
- 18 Esplanade du neuf septembre



E

F

G

H

I



1

2

3

4

5

6

7

DIR. LES AUXONS

PARCOURS COMMUNAL DE LA CRAIE

DIR. VESOUL

LES RANCENIÈRES

DIR. CHATILLON LE DUC

BOIS DU MONT

BATTERIE DU CALVAIRE

BELFORT

BESANÇON

AUX AU ANGE

CHATEAU D'EAU

N57

A36

ÉCOLE

17 P

15 Bus

16 Bus

1

9

12

14

11

13

15

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263



Responsable :

M^{me} **Ada LEUCI**

Membres :

M^{me} **Patricia ESTAVOYER**

M. **Jean-Claude ROY**

M^{me} **Gabrielle FERRAO**

M^{me} **Christiane TILLY**

M. **Jacques LOMBARD**

M. **Fabrice THEVENOT**

M. **Thierry BACON**

M. **Yves GIRARD**

L'année 2020 a été marquée par les élections municipales, dans un contexte très particulier, ainsi que par un événement exceptionnel, sans commune mesure, l'épidémie mondiale liée au COVID-19 conduisant aux confinements successifs d'une partie de la population.

Durant ce confinement, le gouvernement via l'ordonnance de mars 2020, donnait la possibilité aux collectivités de suspendre, durant plusieurs mois les délais d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Notre commune n'a pas suivi cette alternative et, dans le respect des règles sanitaires, les demandes ont été instruites dans les délais légaux, permettant ainsi la poursuite des projets ainsi que l'activité économique.

Malgré les difficultés rencontrées au cours de l'année 2020, voici quelques projets marquants :

SMCI

Sur un terrain contigu à la bretelle de la RN57 et BMW, construction d'un complexe immobilier de 3 721 m², à l'architecture contemporaine, très innovante. Cet ensemble comportera, au Rez-de-chaussée, trois espaces dédiés, au tertiaire, à la restauration et aux activités commerciales. Un sous-sol accueillera les stationnements.

LOCAUX OBLIGER - Chemin des Trois Croix

Requalification d'un ensemble immobilier industriel : Réaménagement des enveloppes extérieures, des espaces paysagers et création de 226 stationnements.

Un deuxième PC est en cours d'instruction pour ce même site industriel : aménagement intérieur d'un complexe multi-loisirs comprenant : bowling, billards, plaine de jeux, trampoline, laser-game, jeux d'arcades, salles de séminaires, bars et restaurants ainsi que la réalisation d'un hôtel de 22 chambres 4 étoiles

HANGAR - Rue de l'Ancien Couvent

La démolition de cette dépendance acquise par la commune a permis une meilleure visibilité de cet espace. L'aménagement réalisé a permis de sécuriser cet environnement partagé par les piétons, véhicules, lors des entrées/sorties des écoles.

CARRÉ DE L'EST - Rue Sous les Vignes

La commune a refusé un projet de construction de 3 bâtiments de 4 logements (12 logements). Un recours a été déposé par le demandeur auprès du Tribunal Administratif et la procédure est en cours.

EN COURS D'INSTRUCTION

Nous vous précisons également qu'un PC pour la construction d'un Hôtel 3 étoiles de 75 chambres et un PC pour la construction de 25 logements au centre du village ont récemment été déposés en

Mairie. Nous vous tiendrons informés dans les prochains mois.

Enfin, les demandes d'autorisations d'urbanisme enregistrées en 2020 sont les suivantes :

DOSSIERS INSTRUITS PAR LA COMMUNE

19 permis de construire

2 permis de démolir

55 Déclarations préalables

DOSSIERS INSTRUITS PAR LE SERVICE URBANISME DU GRAND BESANCON METROPOLE

8 permis de construire

INFORMATIONS – RECOMMANDATIONS

N'hésitez pas à nous solliciter afin de connaître vos obligations ainsi que les règles d'urbanisme à respecter pour tout projet de construction ou aménagement.

Vous pourrez consulter, télécharger le Plan Local d'Urbanisme sur le site de la Mairie : <https://miserey-salines.fr> (Rubrique : vos services – démarches - PLU...)

Enfin, pour concevoir votre projet de construction, rénovation, etc... N'hésitez pas à solliciter l'aide et conseils gratuits des architectes du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Tél. 03 81 82 19 22 – courriel : caue25@caue25.org





COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Responsable :

M. Alexandre EDEINGER

Membres :

M^{me} Ada LEUCI

M. Jean-Pierre BONNETON

M^{me} Marjolijn COURBET

M^{me} Florence LEUPARD

M. Claude HAUSTÊTE

Cette commission est toute neuve. Elle travaille depuis sa constitution sur des projets d'aménagements de notre territoire pour être plus proche de la nature et de notre environnement immédiat. La période de confinement que nous avons vécue, au printemps dernier notamment, a pu éveiller chez nombre d'entre-nous de nouvelles considérations pour l'écologie locale et du quotidien. Certes ce n'est pas à l'échelle de notre commune que nous pourrions «sauver la planète» et occasionner des bouleversements prégnants sur nos rapports à la nature et au respect de la biodiversité. Néanmoins, la constitution de



UN EXEMPLE DE RÉALISATION
DE JARDINS FAMILIAUX

cette fraîche commission a pour but de mettre ces préoccupations au cœur de nos actions collectives et a pour ambition d'éveiller un peu plus encore les consciences, car nous avons tous à apporter notre pierre à l'édifice.

Le but de cette première année est de pouvoir lancer trois chantiers importants au niveau de la commune :

- Le premier consiste en une opération de plantation d'arbres et de constitution d'espaces de fraîcheur et repos pour supporter plus facilement les périodes chaudes de plus en plus fréquentes.

- Pour le second, nous souhaiterions faire bénéficier à certains de nos administrés l'accès à des jardins familiaux comme il peut en exister dans les communes environnantes. L'idée est de pouvoir faire rencontrer à ceux qui n'en ont pas la possibilité de l'art du potager et des plantations, dans le respect de la nature.

- Par ailleurs, un autre chantier fort intéressant est en cours d'élaboration : la création d'un guide de balades, intégrant plusieurs parcours, mais également un guide permettant à chacun d'aller à la découverte, à la rencontre du patrimoine culturel et naturel de notre commune.

Enfin, nous amorçons également une réflexion sur les déplacements en mode doux et ne manquerons pas de revenir vers vous dès que ce dossier sera suffisamment avancé.

COMMISSION COMMUNICATION NOUVELLES TECHNOLOGIES

Responsable :

M. Frédéric COURTET

Membres :

M. Fabrice THEVENOT

M^{me} Florence LEUPARD

M^{me} Michelle HANRIOT-COLIN

M^{me} Dominique VAUCHEY

Cette commission est en charge de 2 volets de l'action communale :

COMMUNICATION

Elle est réalisée à l'aide :

- **du site internet** de la commune <https://miserey-salines.fr> sur lequel vous retrouvez l'actualité et l'agenda des manifestations à venir mais également de nombreuses informations sur les services, les comptes rendus du Conseil Municipal, l'histoire de la commune et les informations culturelles et de loisirs. C'est également

votre point d'entrée pour vous renseigner sur toutes les démarches administratives et services en ligne.

- de la lettre d'information Flash Info

Elle est envoyée périodiquement par courriel pour vous informer notamment des comptes rendus du Conseil Municipal et des différentes informations qui nous sont communiquées pour diffusion auprès des administrés.

Il est nécessaire de s'inscrire sur le site internet pour la recevoir (le lien d'inscription est présent en bas de chaque page du site internet).

- **du panneau interactif** situé devant la Mairie

- **du panneau lumineux** présent devant la salle polyvalente.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

La digitalisation des services de la Mairie a été accélérée notamment par la pandémie qui nécessite de mettre en place de nouveaux outils pour les services, les écoles et les administrés.

En 2020, nous avons poursuivi de nombreux investissements engagés en 2019 pour renouveler ou améliorer les équipements : tout le matériel informatique des écoles a été remplacé et le passage à la fibre optique a été mis en œuvre.



MÉMO TRI



h

Trier mieux pour recycler plus !



Chez vous, tous les emballages et tous les papiers se trient.

Sortez votre bac pour 4h30

Ne vous fiez pas aux habitudes : les horaires de passage des camions peuvent varier dans votre commune.

www.grandbesancon.fr

UNE QUESTION, UN DOUTE ?

☎ 03 81 41 55 35

2021
secteur B

CHÂTILLON-LE-DUC, MISEREY-SALINES

COLLECTE LE LUNDI

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30

CHAQUE SEMAINE
DÉCHETS RÉSIDUELS

TOUTES LES 2 SEMAINES
DÉCHETS RECYCLABLES
Semaines paires

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
V 1	L 1	L 1	J 1	S 1	M 1
S 2	M 2	M 2	V 2	D 2	M 2
D 3	M 3	M 3	S 3	L 3	J 3
L 4	J 4	J 4	D 4	M 4	V 4
M 5	V 5	V 5	L 5	M 5	S 5
M 6	S 6	S 6	M 6	J 6	D 6
J 7	D 7	D 7	M 7	V 7	L 7
V 8	L 8	L 8	J 8	S 8	M 8
S 9	M 9	M 9	V 9	D 9	M 9
D 10	M 10	M 10	S 10	L 10	J 10
L 11	J 11	J 11	D 11	M 11	V 11
M 12	V 12	V 12	L 12	M 12	S 12
M 13	S 13	S 13	M 13	J 13	D 13
J 14	D 14	D 14	M 14	V 14	L 14
V 15	L 15	L 15	J 15	S 15	M 15
S 16	M 16	M 16	V 16	D 16	M 16
D 17	M 17	M 17	S 17	L 17	J 17
L 18	J 18	J 18	D 18	M 18	V 18
M 19	V 19	V 19	L 19	M 19	S 19
M 20	S 20	S 20	M 20	J 20	D 20
J 21	D 21	D 21	M 21	V 21	L 21
V 22	L 22	L 22	J 22	S 22	M 22
S 23	M 23	M 23	V 23	D 23	M 23
D 24	M 24	M 24	S 24	L 24	J 24
L 25	J 25	J 25	D 25	M 25	V 25
M 26	V 26	V 26	L 26	M 26	S 26
M 27	S 27	S 27	M 27	J 27	D 27
J 28	D 28	D 28	M 28	V 28	L 28
V 29	L 29	L 29	J 29	S 29	M 29
S 30	M 30	M 30	V 30	D 30	M 30
D 31	M 31	M 31	J 31	L 31	J 31

SERVICE GESTION DES DÉCHETS
Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau à Besançon



2021
secteur B

CHÂTILLON-LE-DUC, MISEREY-SALINES

COLLECTE LE LUNDI

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30

CHAQUE SEMAINE
DÉCHETS RÉSIDUELS

TOUTES LES 2 SEMAINES
DÉCHETS RECYCLABLES
Semaines paires

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
J 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1
V 2	L 2	J 2	S 2	M 2	J 2
S 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3
D 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4
L 5	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5
M 6	V 6	L 6	M 6	S 6	L 6
M 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7
J 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8
V 9	L 9	J 9	S 9	M 9	J 9
S 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10
D 11	M 11	S 11	L 11	M 11	D 11
L 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12
M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	M 13
M 14	S 14	M 14	J 14	D 14	J 14
J 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15
V 16	L 16	J 16	S 16	M 16	V 16
S 17	M 17	V 17	D 17	M 17	S 17
D 18	M 18	S 18	L 18	J 18	D 18
L 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19
M 20	V 20	L 20	M 20	S 20	M 20
M 21	S 21	M 21	J 21	D 21	J 21
J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22
V 23	L 23	J 23	S 23	M 23	V 23
S 24	M 24	V 24	D 24	M 24	D 24
D 25	M 25	S 25	L 25	J 25	L 25
L 26	J 26	D 26	M 26	V 26	M 26
M 27	V 27	L 27	M 27	S 27	J 27
M 28	S 28	M 28	J 28	D 28	V 28
J 29	D 29	M 29	V 29	L 29	S 29
V 30	L 30	J 30	S 30	M 30	D 30
S 31	M 31	D 31	D 31	M 31	J 31



SERVICE GESTION DES DÉCHETS
Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau à Besançon

© Création Agence RHODOS/AGNE - Photos : CITEO

CHEZ VOUS, TOUS LES
EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS
SE TRIENT



EMBALLAGES PLASTIQUES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



EMBALLAGES EN CARTON



PAPIERS

LES EMBALLAGES EN VERRE
dans le conteneur à verre



BIEN VIDER
avant de jeter

AVEC
ou sans BOUCHON

BIEN VIDER,
inutile de laver

AVEC ou sans ROUCHON

APLATIR les bouteilles
plastiques

No PAS EMBÔTER

EN VRAC
pas dans
un sac

PAS D'OBJETS
qui cassent
les emballages



LES TEXTILES,
CHAUSSURES,
MAROQUINERIE
dans la borne
textiles



dans un
sac
FERMÉ

LES BIODÉCHETS
dans le composteur



SAUF restes de
viandes, os,
litières...

LES DÉCHETS
NON RECYCLABLES
dans le bac gris



dans un
sac
FERMÉ



DÉCHETTERIE - GESTION DES DÉCHETS



RAMASSAGE DES DEUX POUBELLES



Poubelle beige à couvercle marron (tout ce qui ne sera pas recyclé)
▶ chaque lundi matin (déposer le conteneur le dimanche soir)



Poubelle grise à couvercle jaune (déchets à recycler : voir page ci-contre)
▶ chaque lundi matin : semaine impaire

ENLÈVEMENT DES MONSTRES ET OBJETS ENCOMBRANTS

Le 1^{er} lundi de chaque trimestre.
En 2021 : lundi 4 janvier - lundi 12 avril - lundi 5 juillet - lundi 4 octobre.
Les employés communaux enlèvent ces objets devant votre domicile.
Aviser le secrétariat de mairie la semaine précédente.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE PIREY

Route de Pirey
direction « les Montboucons »,
à gauche au rond-point,
face au centre de tir.

Tél. 03 81 88 74 08



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (verre uniquement)

- bas de la rue de la Diligence
- rue de Besançon (niveau arrêt de bus / salle polyvalente)
- rue du Clos des Pins
- rue des Prés Jefsons

Sites	Jours d'ouverture	ETE	HIVER
ARC ET SENANS EPEUGNEY MARCHAUX	Mardi Jeudi Samedi	13h30-16h50 8h30-12h20 8h30-12h20/13h30-17h50	13h30-16h50 8h30-12h20 8h30-12h20/13h30-16h50
AMANCEY LAVANS QUINGEY	Lundi Mercredi Vendredi Samedi	8h30-12h20 13h30-16h50 8h30-12h20 8h30-12h20/13h30-17h50	8h30-12h20 13h30-16h50 8h30-12h20 8h30-12h20/13h30-16h50
DEVECEY PLACEY SAINT-VIT SAONE THORAISE	Lundi au vendredi	8h30 – 12h20 13h30 – 16h50	8h30-12h20 13h30-16h50
	Samedi	8h30-12h20 13h30-17h50	8h30-12h20 13h30-16h50
MYON BYANS/DOUBS	Mercredi	13h30-16h50	13h30 – 16h50
	Samedi	8h30-12h20 13h30-17h50	8h30-12h20 13h30-16h50
THISE PIREY	Lundi au vendredi	8h30 – 12h20 13h30 – 16h50	8h30 – 12h20 13h30 – 16h50
	samedi	8h30 – 12h20 13h30 – 17h50	8h30-12h20 13h30-16h50

Toutes les déchetteries sont fermées au public les jours fériés officiels.
Le changement de période (été/hiver) se fait en même temps que le changement d'heure officiel.

LES HORAIRES DE FERMETURE

indiqués sont les horaires théoriques de fermeture du site.

L'ACCÈS AUX BENNES

sera fermé 10 minutes avant, afin de permettre aux derniers usagers de déposer leurs déchets et de quitter le site.

REDEVANCE INCITATIVE

Prix par kilogramme de déchets résiduels collecté quelle que soit la zone tarifaire.

Tarif de la levée par type de bac quelle que soit la zone tarifaire

Volume	60 l.	80 l.	120/140 l.	180 l.	240 l.	330 l.	500 l.	750 l.
Tarif 2021 T.T.C.	2,79 €	2,79 €	2,79 €	2,79 €	2,79 €	2,99 €	3,29 €	3,72 €

Prix de l'abonnement au service selon le volume et le type de bac proposé

Volume	60 l.	120/140 l.	180 l.	240 l.	330 l.	500 l.	600 l.	750 l.
Tarif 2021 T.T.C.	122,94 €	164,59 €	186 €	227,76 €	289,49 €	393,62 €	508,50 €	578,81 €



LA PANDÉMIE

Cette année 2020 n'est pas une année ordinaire, y compris pour les communautés catholiques de nos villages. En début d'année, depuis la première vague de contamination nous entrons dans une période de confinement très douloureuse à supporter. Le mot « Acceptabilité » désigne le fait pour un énoncé.

L'acceptabilité ne se décrète pas elle se construit.

Prenant en compte les mesures gouvernementales à appliquer, il a fallu très rapidement réagir pour adapter l'intérieur de nos églises (distanciation et marquage) et reprendre notre calendrier de célébrations : baptêmes, mariages, premières communions, professions de foi, funérailles. En concertation avec laïcs en mission et les familles, nous avons pu satisfaire un certain nombre de rendez-vous importants pour les enfants et adultes concernés et pour les familles qui se font toujours une joie de se retrouver ensemble.



Ces célébrations, pour la plupart, se sont bien déroulées, nos assemblées étant moins fournies, dû essentiellement aux risques de contamination (pour nos aînés), ainsi que par le nombre de participants accepté dans les lieux de culte.

Pour les funérailles, l'analyse est plus délicate. La première jauge étant de 20 personnes, de nombreuses familles n'ont pu accompagner la personne qui venait de les quitter et ce comme ils le souhaitaient.

Cependant, suite au 1^{er} confinement nous avons pu réaliser de très belles célébrations mais nos communautés ne se sont pas complètement reconstituées. Malgré les mesures de précautions adaptées et proportionnées à l'objectif de sauvegarde de la santé publique, les

personnes fragiles hésitent à revenir, d'autres apprécient le confort des célébrations télévisées.

Certains catholiques peuvent se sentir « opprimés » alors que les chiffres de la pandémie sont difficiles à stabiliser. Il faut être capable de redécouvrir que le « manque d'eucharistie » n'empêche pas de vivre.

Alors nous avons mis en place un certain nombre de mesures destinées à accompagner les plus jeunes avec des tutoriels, renforcer et développer notre site internet de doyenné et paroissial avec les homélies de nos prêtres, reportages, etc, des gestes de solidarité se sont multipliés. De petites communautés se sont également retrouvées en visioconférence pour prier ensemble.

En arrivant en cette fin d'année 2020 avec le deuxième confinement, posons-nous ces questions : pour nous chrétiens, avons-nous été suffisamment attentifs aux personnes dans le besoin, comment pouvons-nous répondre également aux impacts négatifs du confinement sur notre communauté, sur nos familles ? L'apôtre Jean dans sa Première Lettre écrivait déjà :

« N'aimons pas en paroles et en discours, mais en actes et en vérité.... Celui qui voit son frère dans le besoin, sans faire preuve de compassion, comment l'amour de Dieu pourrait-il demeurer en lui ? »

Pierre GUEDIN, Délégué Pastoral & **Michel NAAS**, Curé

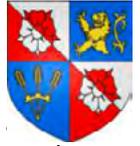


Contact site Doyenné : www.diocese-besancon.fr/doyenne-banlieuevaldelognon

Crédit photos : M-T.Tarby



LES AUXONS / MISEREY-SALINES et des communes environnantes



L'association des Anciens Combattants des Auxons / Miserey-Salines compte aujourd'hui 96 adhérents Anciens Combattants, Veuves d'Anciens Combattants et sympathisants.

Elle a pour but de :

- créer et resserrer les liens de camaraderie et de solidarité qui doivent unir les combattants de tous les conflits et opérations de feu,
- procurer aux combattants et à leur famille le concours moral et matériel dont ils pourraient avoir besoin,
- contribuer à la dignité des obsèques de chacun de ses membres par la présence d'une délégation avec les porte-drapeaux, le cercueil des défunts ayant été recouvert du drapeau tricolore,
- perpétuer la mémoire des camarades tombés au champ d'honneur en leur rendant hommage au cours de cérémonies officielles ou particulières.

Elle est gérée par un conseil d'administration de 14 membres qui se réunissent régulièrement dans le courant de l'année pour organiser les cérémonies patriotiques.

Les 8 mai célébrant l'anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale et les 11 novembre aux Auxons célébrant l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 mettant fin à la 1ère guerre mondiale sont célébrés alternativement à Miserey ou aux Auxons.

La cérémonie du 5 décembre en mémoire des morts en Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie a lieu traditionnellement à Miserey.

L'association participe également à plusieurs cérémonies aux alentours de Besançon (Libération de Besançon - Chapelle des Buis - Mazerolle le Salin), au congrès départemental de l'Union Fédérale des Anciens Combattants.

L'association organise tous les ans deux journées festives, un repas dansant en février et un repas champêtre fin juin-début juillet. La cérémonie du 11 novembre est également suivie d'un repas. Nos drapeaux et une délégation de l'association rendent les honneurs aux camarades lors de leurs obsèques. En accord avec la famille, un drapeau tricolore est déposé sur le cercueil.

Malheureusement 2020 aura été une année néfaste pour toutes les associations en raison de la pandémie qui sévit depuis mars dernier, celles des Anciens Combattants en particulier. La COVID 19 ne nous a pas permis d'effectuer nos commémorations patriotiques dans de bonnes conditions. Celles du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre ont eu lieu, en comité restreint, sans fanfare et sans que la population ne puisse participer. Nos journées festives, très prisées par nos Anciens, ont été également annulées depuis mars.

Malgré la situation sanitaire, le bureau et le conseil d'administration a pu se réunir quelques fois pour faire le point. Nous espérons toutefois que notre assemblée générale puisse avoir lieu en janvier et notre choucroute en février.

Nos pensées vont vers tous les membres de notre association à qui nous adressons toute notre sympathie et à qui nous demandons de bien vouloir ne pas hésiter à nous contacter en cas de besoin.

Une pensée et un grand merci à Claude REIDEL qui a quitté la direction de l'association début 2020 après 8 années de présidence. On aura tous apprécié sa disponibilité et sa conscience professionnelle. Il reste bien sûr, pour le bonheur de tous, membre et Président honoraire de notre association.

Je remercie la commune de Miserey-Salines et son Maire, Monsieur FELT, pour l'aide et le soutien apportés à notre association d'Anciens Combattants.

J'adresse à tous les Miseroulets mes vœux très cordiaux de bonne et heureuse année et surtout de bonne santé.

Le Président
Jacques VERNIZEAU





ASCMS

association
sportive et culturelle
de Miserey-Salines

Commençons par un gros MERCI !



Merci à toutes et tous qui vous êtes inscrits ou réinscrits pour cette année.



L'ASCMS est une structure associative gérée par des bénévoles. Quand vous participez à une des nombreuses activités, vous devenez adhérent, c'est notre principe de fonctionnement. Ce statut permet de proposer chaque année un panel varié de cours à des tarifs 'compétitifs'.



Notre vocation est d'animer vos matinées, vos après-midis, vos soirées, en semaine et le week-end, que vous soyez enfants, adultes actifs ou en congé prolongé. A l'ASCMS, on a l'activité qui vous plaira !



Ça en fait du monde : 95 mélomanes à l'Ecole de Musique ! Des hyperactifs aux cours de Zumba, Pilates, Cardio Training, ou C.A.F. (Cuisses Abdos Fessiers, pour les non-initiés, aïe...), des plus raisonnables à la gym douce, aux 2 'yoga', à la sophrologie, voire à la peinture. Des pros du théâtre d'impro, enfants de la balle comme les joueurs de tennis, des rois du guidon (VTT, cyclotourisme) ou des as du volant (badminton). Des danseuses et danseurs classiques ou hip-hopiques. Des judokas, des marcheurs (nordiques), des couturières...



Tout cela avec 10 professeurs salariés, 10 prestataires et des bénévoles.



Si vous souhaitez mettre en place de nouvelles activités, nous sommes à votre écoute, c'est le principe du modèle associatif. contact@ascms.fr



Bien sûr, au moment où vous lisez ce nouveau bulletin municipal, l'année associative aura déjà bien été entamée... Bien sûr nous aurons déjà vécu une période automnale en télé-activités... Mais n'hésitez pas ! Vous pouvez rejoindre ces (supers) activités en cours, la 1^{ère} séance d'essai est offerte et le tarif sera au *pro rata temporis* (ah, tiens pourquoi pas des cours de latin...).



La saison culturelle ! Mais oui, j'allais oublier d'en parler ! Dès que l'on peut, on vous prépare un ou deux spectacles. Soyons clair : pas un spectacle de nous, les bénévoles. Non ! Un vrai avec des professionnels, comme avant... Comme au théâtre où on paye sa place, on s'installe, le noir se fait et on rigole, on applaudit... En vrai quoi ! Agnès (c'est la responsable de la saison culturelle), trouve-nous destrucs drôles ! Mais pas "Le malade imaginaire" ou "Le médecin malgré lui" ! Non, du encore plus drôle ou du musical !



Cette année, pour vous servir, un nouveau bureau est en place :

Président :	François FOUCHARD
Vice-présidente :	Lydie PRETOT
Trésorière :	Véronique CASSARD
Trésorière adjointe / communication :	Nathalie SARRON
Secrétaire et responsable Musique :	Michel MESSIN
Membre du bureau et responsable culturelle :	Agnès HOCHART
Membre du bureau et responsable Tennis :	Vava BADOT

Finissons par un grand MERCI !



Merci à Axel Limacher pour son septennat à la présidence !

Merci à David. Merci à Arlette (qui vous attend à la page Bibliothèque)



Et merci à vous qui vous dites "waouh, super l'ASCMS, moi aussi je serais bien bénévole à Miserey-Salines !"

En effet, nous avons toujours besoin d'aide pour le suivi des sections, pour la gestion administrative, pour les renforts ponctuels "en coup de main". Faites-le nous savoir par courriel contact@ascms.fr

L. : - Super la chronique, t'as réussi à ne pas écrire le mot Covid, Virus ou Confinement. Chapeau ! ...

F. : - Ah bah si... maintenant c'est fait... c'est malin...

L. : - Bah t'as qu'à écrire plus petit alors

F. : - Ah oui... comme le virus, il faut qu'il disparaisse...



Elle se compose d'un groupe de cinq bénévoles pour assurer les trois permanences hebdomadaires et hors permanences : achats, codage, enregistrement dans le logiciel etc.

La bibliothèque peut être exceptionnellement fermée certains mercredis ou samedis durant les vacances scolaires. Les lecteurs en seront informés par affichage (sur la porte de la bibliothèque), dans les huit jours précédant la fermeture.

C'est aussi :

- Mise à disposition des livres de la bibliothèque et Médiathèque du Doubs aux classes maternelles en fonction de leurs demandes.
- Des achats - Des abonnements.
- CD/DVD mis à disposition des lecteurs (prêtés par la médiathèque).
- Internet gratuit pour tous.
- Un nouveau logiciel depuis le mois de Juin 2020 est en place, pris en charge par la Mairie.
- Ce logiciel permet à tous les lecteurs inscrits à la bibliothèque de pouvoir depuis chez eux ou à la bibliothèque voir ce que nous disposons en livres/CD/DVD/revues et de réserver sans se déplacer.
- Pour accéder à ce logiciel, il faut demander un code personnel aux personnes de permanence.
- Les lecteurs ont la possibilité de faire des réservations, si le livre souhaité n'est pas à la bibliothèque.
- Les lecteurs peuvent faire des recherches depuis leur domicile sur le site de la médiathèque : <http://mediatheque.doubs.fr>
- Cependant, toutes les demandes de réservation doivent être faites auprès de la bibliothèque de Miserey salines.

Échange avec la Médiathèque du Doubs

- Tous les six mois, un échange de 600 livres -150 CD - 150 DVD, ce qui permet aux lecteurs d'avoir davantage de choix. Cet échange se fait à la Médiathèque du Doubs.

Horaires d'ouverture pour les lecteurs

- lundi : 16h à 18h
- mercredi : 14h30 à 18h30
- samedi : 10h à 12h

CONTACTS
 Tél. 03 81 57 61 82
 ou
 03 81 58 80 87
 E-mail : bibliotheque@ascms.fr



Informations pour 2021

- Des expositions seront prêtées par la Médiathèque (les thèmes seront définis en cours d'année)
- Depuis la rentrée de septembre, « l'heure du conte » a lieu un mercredi par mois de 15h à 16h pour les enfants âgés de 4 à 6 ans.

**UN GRAND MERCI À TOUS
LES GÉNÉREUX DONATEURS
POUR LES DONS DE LIVRES.**



1,2,3 SALINES...



...l'association qui chouchoute vos enfants

Notre association devait célébrer son 10^e anniversaire lors de l'année 2019-2020. Nous avions imaginé une très belle fête, malheureusement, la situation que nous vivons tous ne nous a pas permis de pouvoir organiser cet événement exceptionnel. Mais ne désespérons pas, nous ambitionnons de célébrer le 11^e (ou le 12^e), enfin dès que nous le pourrons.

A défaut de pouvoir célébrer cela immédiatement avec le plus grand nombre, nous aimerions vous présenter ce qui représente une décennie au service de nos écoles et de nos enfants !



Une décennie de fêtes des Ecoles, de Goûters conviviaux, de Vides-Greniers épuisants, de crêpes, frites, sandwiches, boissons en tout genre, déguisements, coloriages, sapins de Noël, chocolats, danses, rando-sirop, loto...

Une décennie à proposer de nombreuses actions, à fatiguer les parents et les équipes enseignantes par des réunions assommantes.

Une décennie à offrir à nos enfants des livres, des douceurs, des sourires, des moments qui comptent dans une vie d'enfant.

Une décennie d'énergies déployées par différentes équipes, des bénévoles toujours plus nombreux et motivés, des partenaires locaux généreux, de soutien indéfectible des équipes municipales.

C'est donc un immense MERCI que nous souhaitons aujourd'hui vous adresser à tous, amis, soutiens de notre association, participants réguliers ou premier venu. Sans votre participation et vos énergies, nous n'en serions pas là aujourd'hui et nous ne pourrions pas offrir tant à nos écoliers. Même si l'année 2019-2020 a été si particulière, elle nous a tout de même permis de reverser plus de 6 000€ pour nos deux écoles. C'est un défi du quotidien et nous tenons encore une fois à remercier tous les acteurs pour cette belle réussite.

Nous avons organisé plusieurs événements l'année passée et avons beaucoup de projets pour l'année à venir. Nous allons repenser certaines de nos actions et manifestations en fonction de l'actualité et de la situation sanitaire. Il est de notre responsabilité collective de poursuivre ces belles missions malgré tout !

Nos actions sont ouvertes à tous alors n'hésitez pas à participer !
Nous comptons plus que jamais sur votre soutien et votre participation.

Retour en images sur certains événements majeurs



Cette année, nous ne communiquerons pas d'agenda, comme nous pouvions le faire les années précédentes car nous ne pouvons pas prévoir quelles seront nos possibilités. Ayez toutefois l'assurance que nous ferons le nécessaire pour faire perdurer cette belle dynamique, toujours dans la bonne humeur !

N'hésitez pas à nous contacter 123salines@gmail.com

Toutes nos actualités et informations sur nos événements : Facebook 123 Salines.



ASSOCIATIONS DE MISEREY-SALINES



ANCIENS COMBATTANTS

M. VERNIZEAU Jacques
4 rue de la Grande Charrière
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 07 82 58 53 01

A.C.C.A. La Chevrette

M. LIEGEON Christian
28 rue des Étouvettes
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 58 85 22

ASSOCIATION SPORTIVE et CULTURELLE - A.S.C.M.S

M. FOUCHARD François
26 rue de la Grande Charrière
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 06 43 51 94 32

FOOTBALL ESPÉRANCE DES AUXONS MISEREY

M^{me} SCRIBE Nathalie
4 rue de la Mairie
25870 LES AUXONS

Association Syndicale Libre LE CLOS DE VOLMENAY

M^{me} CASSARD Véronique
29 Allée des Saules
25480 MISEREY-SALINES

Association Syndicale Libre LES HAUTS DE VOLMENAY

M. LAMBERT-COUCOT Claude
11 Allée des Buis
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 06 71 56 67 06

Association « LES MIRABELLES »

M^{me} GUYON Marie-France
25 rue de la Grande Charrière
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 58 72 62

PAROISSE DU VAL DES SALINES

Abbé NAAS Michel
et prêtre BEZ Maurice
1 rue du 9 Septembre
25480 MISEREY-SALINES
Tél. 03 81 54 26 12

Association Sportive « PISCINE LES PINS »

M^{me} AUFFRAY Odile
12 rue du Clos des Pins II
25480 MISEREY-SALINES

ADRMS

M. BROSY Pierre
15 allée des Saules
25480 MISEREY-SALINES

AVALFORT

M. DUCROS Pascal
46 rue des Frères Maire
25660 SAÔNE
Tél. 03 81 55 88 18

1,2,3 SALINES

M. EDEINGER Alexandre
5 impasse des Essarts
25480 MISEREY-SALINES



Mes lignes à disposition sur ma commune

LIGNES	COMMUNES DESSERVIES	DESTINATIONS
66	Les Auxons / Miserey-Salines / École-Valentin	Pôle Temis (Besançon)
Proxi TGV 1	Pôle Temis / École-Valentin / Miserey-Salines	Gare de Besançon Franche-Comté TGV

Mes autres solutions de mobilité

SOLUTIONS	ARRÊTS DE MONTÉE / LOCALISATION	NOMBRE D'ALLERS / RETOURS PAR JOUR	CONDITIONS D'UTILISATIONS
TER Besançon Viotte ◊ Besançon Franche-Comté TGV	Gare Besançon Franche-Comté TGV à Les Auxons	14 (en semaine)	Tous les abonnés Ginko (sauf PASS +64)
Parkings Relais (P+R)	Temis (Besançon)		Entrée libre. Sortie sur présentation d'un titre de transport Ginko validé dans la journée.

Le saviez-vous ?

Il est possible de réserver des trajets à proximité :

Période scolaire / Vacances scolaires / Été

	lundi au samedi		
CUSSEY-SUR-L'OGNON			
Église	9:14	11:44	17:14
École	9:15	11:45	17:15
GENEUILLE			
Maupommet	9:17	11:47	17:17
Poste	9:18	11:48	17:18
ZA Vauveraille	9:19	11:49	17:19
CHEVROZ			
Rue des Fontaines	9:21	11:51	17:21
LES AUXONS			
Grand Bois	9:23	11:53	17:23
Les Vignes	9:24	11:54	17:24
Côteau	9:25	11:55	17:25
ÉCOLE-VALENTIN			
Espace Valentin	9:28	11:58	17:28
Centre Commercial	9:29	11:59	17:29
Valentin	9:30	12:00	17:30

Période scolaire / Vacances scolaires / Été

	lundi au samedi		
ÉCOLE-VALENTIN			
Valentin	12:00	14:00	17:00
Centre Commercial	12:01	14:01	17:01
Espace Valentin	12:02	14:02	17:02
LES AUXONS			
Côteau	12:05	14:05	17:05
Les Vignes	12:06	14:06	17:06
Grand Bois	12:07	14:07	17:07
CHEVROZ			
Rue des Fontaines	12:09	14:09	17:09
GENEUILLE			
ZA Vauveraille	12:11	14:11	17:11
Poste	12:12	14:12	17:12
Maupommet	12:13	14:13	17:13
CUSSEY-SUR-L'OGNON			
École	12:15	14:15	17:15
Eglise	12:16	14:16	17:16

GINKO PROXI EST UN SERVICE FONCTIONNANT UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION

- Il vous permet de rejoindre un ou plusieurs lieux d'intérêt à proximité de votre commune
- Il fonctionne de manière identique toute l'année
- Tarification Ginko habituelle

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site <https://www.ginko.voyage/>



ÉLUS MAJORITAIRES

Engagements et proximité

Pour ce nouveau mandat, vous avez choisi de renouveler votre confiance à l'équipe Miserey-Avenir. Celle-ci a été profondément renouvelée avec l'arrivée de nouveaux élus qui se sont engagés en prenant des responsabilités dans les commissions.

La perte de plusieurs compétences (Eau, Voirie, PLU) lors du dernier mandat lié à la transformation de l'Agglomération en Communauté Urbaine nous oblige à repenser nos actions.

Ainsi de nouvelles commissions ont été créées dont celle de l'Environnement et Développement Durable au cœur des aspirations des administrés de toutes générations.

Vous avez été nombreux à échanger avec nous sur les promesses de notre programme. Comme nous l'avons fait lors des précédents mandats, nous avons d'ores et déjà projeté celles-ci lors de l'élaboration du plan quinquennal élaboré en décembre. Elles seront toutes tenues et complétées par d'autres projets dans le cadre d'un budget maîtrisé, fil rouge de notre engagement.

Malgré les contraintes de la pandémie, l'ensemble des élus sont au travail pour améliorer votre quotidien.

Les élus de MISEREY-AVENIR vous souhaitent une belle année 2021.

ÉLUS MINORITAIRES

Une opposition responsable, constructive, vigilante

Depuis ce mandat, le conseil municipal de Miserey-Salines est composé de 23 sièges : dont 4 sièges pour l'opposition.

Ces 4 sièges ont été obtenus grâce aux 384 miseroulets(tes) ayant voté pour la liste « Miserey-Salines Agir avec Vous ». Nous vous remercions de votre soutien, nous assurons de rester fidèles aux principes, aux valeurs dictées par notre engagement.

Notre position au sein de ce conseil se veut responsable. Quand des décisions nous sembleront conformes, nous les soutiendrons. Si elles sont discutables, nous le dirons.

Elle se veut constructive : des projets, nous en avons ; notre volonté demeure de les porter au sein du conseil, de les voir aboutir.

Elle sera vigilante, démocrate et participative. Faire évoluer la commune vers plus de solidarité, vers une qualité de vie meilleure et respectueuse, c'est l'affaire de tous.

Notre équipe est à votre écoute ; présentez-nous vos remarques, vos suggestions, nous les porterons au sein de l'assemblée municipale.

C. Haustète, J. Faindt, Y. Girard et moi-même, vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé pour cette nouvelle année 2021.

Dominique Vauchey



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



DEMANDE	OU S'ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom, prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), noms et prénoms des parents	Gratuit	L'intéressé doit se présenter lui-même muni d'une pièce d'identité ou faire une demande par courrier avec une enveloppe timbrée pour retour du document.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu du mariage	Indiquer date du mariage, noms, prénoms des intéressés	Gratuit	L'intéressé doit se présenter lui-même muni d'une pièce d'identité ou faire une demande par écrit
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès ou du domicile du défunt	Date du décès, nom et prénom du défunt	Gratuit	À tout requérant
Second livret de famille	Mairie du domicile	Formulaire à retirer en mairie	Gratuit	Le livret circule de mairie en mairie selon les lieux de mariage et de naissance des enfants.
Formalités pour le PACS	Mairie du domicile	Copie actes de naissances de moins de 3 mois + copie pièce d'identité Convention-type de pacte civil de solidarité (PACS) Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (PACS)	Gratuit	Après dépôt du dossier enregistrement du PACS sur rendez-vous.
Formalités pour un mariage	Se présenter à la mairie de préférence dès que la date du mariage est connue. Publication obligatoire 10 jours pleins. Publication à la porte de la mairie du lieu du mariage et du domicile des futurs mariés.	Futurs époux Copie actes de naissances + copie pièce d'identité, justificatif de domicile. Indiquer les professions Témoins et parents : copie pièces d'identité, justificatifs de domiciles. Indiquer également les professions.	Gratuit	Enfant né après 2007 : on complète le livret de famille établi lors de la naissance du ou des enfants. Enfants nés avant 2007 de couples non mariés : on établit un nouveau livret. Fournir le ou les actes de naissance Si contrat de mariage : certificat du notaire dès sa délivrance. Déposer le dossier au moins un mois avant la date du mariage.
Reconnaissance d'enfant avant la naissance	Se présenter dans n'importe quelle mairie	Pièces d'identité des parents Justificatif de domicile Profession précise	Gratuit	S'adresse aux couples non mariés. Cette démarche facilite les formalités postnatales.
Inscription électorale	Mairie du domicile + inscription en ligne sur www.service-public.fr	Carte d'identité justificatif de domicile	Gratuit	Inscription toute l'année.
Carte nationale d'identité	Mairie d'École-Valentin (sur rdv) Besançon ou autre mairie habilitée	Dans tous les cas 2 photos + 1 justificatif de domicile Première demande : Copie intégrale d'acte de naissance Renouvellement : carte d'identité valide mineur : + livret de famille + copie carte d'identité du parent qui autorise En cas de perte ou vol Déclaration de perte ou vol Copie intégrale d'acte de naissance Document avec photo du demandeur Un timbre fiscal à 25 €	Gratuit	À compter du 01/01/2014 Prolongation de la durée de validité de 10 à 15 ans pour les personnes majeures Validité 10 ans conservée pour les mineurs. Prolongation de 5 ans automatique sans aucune démarche. Personne majeure domiciliée chez un tiers : prévoir justificatif de domicile + copie carte d'identité + attestation sur l'honneur d'hébergement de ce tiers. Pour les mineurs : livret de famille. Présence de l'enfant et photocopie de la carte d'identité d'un parent.
Passeport	Mairie d'École-Valentin (sur rdv) Besançon ou autre mairie habilitée	Majeur : validité 10 ans Carte d'identité. Copie intégrale d'acte de naissance si carte d'identité périmée. 2 photos identiques. Justificatif de domicile. Mineur : validité 5 ans. + livret de famille.	Timbre fiscal : Majeur : 86 € 0 à 14ans : 17 € 15 à 17ans : 42 €	Passeport individuel pour les enfants Présence obligatoire de l'enfant à l'établissement du dossier Jugement de divorce le cas échéant.
Légalisation de signature	Mairie	Pièce d'identité	Gratuit	L'intéressé(e) doit signer devant l'agent administratif.
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours	Certificat d'accouchement et livret de famille s'il existe	Gratuit	Dans les 5 jours suivant l'accouchement. Si dernier jour samedi dimanche ou férié : 1 ^{er} jour ouvrable suivant.
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Certificat médical de décès, livret de famille du défunt. Pièce d'identité, âge, profession et adresse précise du déclarant	Gratuit	Dans les 24 heures
Urbanisme	Dépôt des dossiers en mairie du lieu des travaux : DP - PC - PA - CU - PD	Formulaires à remplir + plans	Gratuit	Possibilité télécharger les documents : www.urbanisme.http://equipement.gouv.fr
Attestation d'accueil	Mairie de l'hébergeant	Formulaire à remplir Justificatif domicile et Copie pièce d'identité de l'hébergeant Copie passeport de l'hébergé Cas échéant : assurance	Timbre fiscal 30 €	Durée d'accueil : maximum 3 mois Spécifier les dates d'arrivée et départ (Étrangers hors Union Européenne)
Carte de séjour	Préfecture du Doubs	Copie de l'acte de naissance 3 photos (2 si renouvellement) Enveloppe timbrée Copie recto-verso de la carte d'identité ou de la carte de séjour du conjoint Justificatif de domicile (voir en mairie pour pièces complémentaire)		Les cartes de séjours ne sont plus établies pour les membres de l'Union Européenne. Pour plus d'information consulter le site : www.franche-comte.pref.gouv.fr
Recensement citoyen (jeunes 16 ans)	En mairie du lieu de résidence	Livret de famille, justificatif de domicile + carte d'identité	Gratuit	Démarche à faire dans le trimestre qui suit les 16 ans. Elle entraîne l'inscription d'office par l'INSEE sur liste électorale à 18 ans. Attestation de recensement à fournir pour tout examen.

À noter : selon décret 2013-1188 du 18/12/2013, la durée de validité des cartes nationales d'identité est prolongée de 10 à 15 ans sans formalité particulière (voir ci-dessus la rubrique « carte nationale d'identité »).



SERVICES DE SANTÉ

MISEREY-SALINES

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr NOIROT Laurent 03 81 58 72 30
Dr RUNGE Rémi 03 81 58 86 57
Dr LEUCI-HUBERMAN Viviana
Homéopathe..... 03 81 58 36 26
Dr FRESSE-LUBRANO Aurélie.....
..... 03 81 58 72 30

MÉDECINS SPÉCIALISTES

PSYCHIATRE

Dr COSTEI Andrea Silvia 06 37 97 80 62

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

PSYCHOTHÉRAPEUTE

MUSSELIN Marina 07 68 88 36 58

PÉDICURE

BILICHTIN Christelle 03 81 62 48 87

CABINET D'INFIRMIÈRES LIBÉRALES

SCP HAAZ - BESSOT - SAVIGNAT
03 81 58 76 06

CHEVALOT Nathalie

RENAUD Nathalie

..... 06 58 27 17 94

DENTISTE

Dr FRADEL Thierry 03 81 58 70 82

CABINET MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

..... 03 81 58 99 73

M. AUCLAIR Dominique

M^{me} BISE Julie

M. OUDET Sébastien

M^{me} PINTO Amélie

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

BARDI Chloé 06 43 67 72 29

TOUCHARD Bruna 06 11 87 22 72

PHARMACIE

PERRIN Stéphanie..... 03 81 58 71 50

BESANÇON

CHRU Jean Minjot 03 81 66 81 66

PETITE ENFANCE

CRÈCHE « LES KANGOUROUS »

40 rue d'École

MISEREY-SALINES 03 81 48 81 44

MICRO-CRÈCHE « LES KOALAS »

10 rue de Besançon

MISEREY-SALINES 03 81 53 37 72

SERVICES MÉDICAUX D'URGENCE

SAMU 15

POMPIERS 18

AUMB

Urgences médicales 03 81 52 11 11

SERVICES D'URGENCE 112

CENTRE ANTI-POISON

Strasbourg 03 88 37 37 37

Nancy 03 83 32 36 36

GENDARMERIE 03 81 21 16 60

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Vaccinations - Assistante Sociale

26 rue de la Machotte - 25770 SERRE-LES-SAPINS

Tél. 03 81 59 06 00

BESOIN D'ÉCOUTE

SOS Amitié 03 81 52 17 17

Alcooliques Anonymes 03 81 88 64 63

Suicide Écoute 03 45 39 40 00

Drogue info service 0 800 23 13 13

Fil Santé Jeunes 0 800 23 52 36

AIDES À DOMICILE

INTERMED 03 81 81 54 79

ELIAD 03 81 46 96 96

ASSOCIATIONS SUR LE HANDICAP

FRANCE ALZHEIMER

Foyer logement

2 rue Képler

25000 BESANÇON 03 81 88 00 59

FRANCHE-COMTÉ PARKINSON

2 rue Képler

25000 BESANÇON 03 81 88 08 55

SERVICES DE SÉCURITÉ

POLICE SECOURS 17

Gendarmerie Besançon Nord

Brigade d'École-Valentin .. 03 81 21 16 60

EDF

Sécurité dépannage 08 10 33 30 25

GDF

Sécurité dépannage 03 81 81 44 60

POUR NOS AMIS LES ANIMAUX

CABINETS VÉTÉRINAIRES

PIREY

CHARPENTIER - CROISOT - DAVID - GUILLERET -

MARTIN - NEAULT - POUX ... 03 81 53 46 94

ÉCOLE-VALENTIN

PONCET - PHILIPPON 03 81 88 30 15

S.P.A. 03 81 81 17 19



INFORMATIONS PRATIQUES



TRANSPORTS

SNCF 36 35
Gare Viotte et Besançon Franche-Comté TGV

TAXI MISEREY-SALINES

SARL SIRON 03 81 59 05 00

GINKO (Bus+TER) 03 70 27 71 60

EUROPE

MAISON DE L'EUROPE 03 81 21 29 55
26 rue de la République - 25000 BESANÇON
Site internet : www.europe-franchecomte.fr

LOISIRS ET CULTURE

CINÉMA

Mégarama
ÉCOLE-VALENTIN 03 81 85 38 38

OPERA THÉÂTRE

BESANÇON (location) 03 81 87 81 97

SERVICES PUBLICS

PRÉFECTURE 03 81 25 10 00
8 Bis rue Charles Nodier
25035 BESANÇON cedex

CONSEIL RÉGIONAL 03 81 61 61 61
Présidente : Marie-Guite DUFAY

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU DOUBS** 03 81 25 81 25
Présidente : Christine BOUQUIN

**DÉFENSEUR DES DROITS
AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION** 03 81 25 11 71
Préfecture du Doubs
8 Bis rue Nodier
25000 BESANÇON

CONCILIATEURS DE JUSTICE
..... 03 81 25 81 25
Hôtel de Ville
Place du Huit Septembre
25000 BESANÇON

G.B.M. 03 81 87 88 89
(Grand Besançon Métropole)
Présidente : Anne VIGNOT

HÔTEL DES IMPÔTS 03 81 65 65 00

PÔLE EMPLOI 39 49

MISSION LOCALE 03 81 85 85 85
Jeunes de 16 à 25 ans

DIRECCTE FRANCHE-COMTÉ ... 03 81 21 13 13
(Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrency, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES (DDT)**
BESANÇON 03 81 65 62 62

TRÉSORERIE
Pouilley-les-Vignes : fermée depuis le 17/12/2020
GRAND BESANÇON 03 81 61 60 60

AGENCE POSTALE COMMUNALE
..... 03 81 65 59 01

Horaires :

Lundi 9h-11h15
Mercredi 16h-18h30
Jeudi 9h-11h15
Vendredi 9h-11h15
Samedi 9h-12h

VÉOLIA 09 69 32 34 58
(eau, assainissement et urgence)

PARENTS - ENFANTS - ADOS

RELAIS FAMILLES ASSISTANTES MATERNELLES
Permanence : le jeudi de 14h à 15h30 en mairie
Renseignements 06 32 15 35 42

FAMILLES RURALES
12 rue de la Famille
25000 Besançon 03 81 88 09 98

**UFCV BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ** 03 81 47 69 81
6 B Boulevard Diderot 25000 Besançon

